

Assermentation

est le mercredi 15 juin que s'est déroulée la cérémonie d'assermentation des nouvelles autorités issues des élections communales du 28 février 2016. Cet événement s'est tenu à l'Aula du Collège du Mottier sous la présidence de M^{me} le préfet du district de Lausanne, Clarisse Schumacher Petoud. Comme à l'accoutumée, la cérémonie a été agrémentée de la prestation musicale de l'Union Instrumentale.

La cérémonie d'assermentation qui marque le début de la législature 2016-2021 s'est distinguée des précédentes en ce sens qu'elle ouvre une nouvelle ère, à savoir l'apparition des partis politiques suite à l'introduction du système proportionnel pour les communes de plus de 3000 habitants. Cela a également impliqué un renouvellement important au sein du Conseil communal puisque près de la moitié des sièges qui le composent, soit 30 sur 65, est désormais occupée par de nouveaux élus issus de tous bords politiques. On ne peut que se réjouir de cette émulation qui favorisera l'émergence de nouvelles idées et dynamisera les débats au sein du Conseil.

Trente membres du Conseil communal ne poursuivront donc pas l'aventure au-delà de la législature 2011-2016, par choix ou suite au verdict des urnes. Ils ont donné de leur temps durant de nombreuses années à la collectivité, apportant leurs connaissances, leur bon sens et leur motivation à voir évoluer notre Commune vers ce qu'elle est devenue aujourd'hui, un lieu où il fait bon vivre. Que toutes ces personnes qui quittent le Conseil communal mais qui, pour la plupart nous en sommes certains, resteront des acteurs engagés de la vie communale, soient chaleureusement remerciées pour tout ce qu'elles ont apporté à notre collectivité.

Départs et arrivées au sein de la Municipalité

C'est également l'occasion ici de rendre hommage aux deux municipaux sortants qui, durant des années, ont mis énormément d'énergie au service de la Commune.

M^{me} Geneviève Hochstrasser a œuvré durant huit ans au sein de la Municipalité à la tête du dicastère Population, police et école. Deux services étaient donc sous sa responsabilité directe, à savoir le Service communal de la population et la Police administrative.

(Suite en page 3)

Périodique officiel de la Commune du Mont-sur-Lausanne

N° 175 septembre 2016



<u>Edito</u>	1
Affaires communales	2
La vie montaine	7
Chaîne alimentaire montaine	12
Sports	14
Agenda	16



« Le Mont, une ville » . . . à la campagne.

Affaires communales

Reflets du Conseil communal

Au terme de cette année législative, l'ordre du jour de la dernière séance du Conseil communal (qui était aussi l'ultime de toute la législature) comportait deux gros objets: le rapport de la Municipalité sur la gestion 2015 et les comptes communaux de la même année.

La commission du Conseil chargée d'examiner la gestion a formulé une douzaine d'observations et de demandes à l'Exécutif. Parmi celles-ci, retenons la question de l'ouverture des services de l'administration communale au moment des fêtes de fin d'année. A maintes reprises par le passé. ces bureaux ont été fermés au public quand bien même il ne s'agissait pas de jours fériés officiels. Dès 2017, dans la règle, tel ne sera plus le cas. A tout le moins, une permanence sera assurée. Autre point important soulevé par la commission de gestion: le réaménagement du carrefour de la route de Lausanne et du chemin du Collège, jugé insatisfaisant sous l'angle de la sécurité. Justement, la Municipalité avait préparé un préavis pour le Conseil. On dépensera près de Fr. 100000.- pour améliorer la sortie du parking de la poste, pour faciliter le débouché des véhicules sur la route de Lausanne et pour sécuriser le cheminement des piétons. Le début des travaux est imminent.

Second gros objet de la séance: les comptes communaux. Rarement ceux-ci ont été adoptés (sans avis contraire et sans abstention s'il vous plaît!) avec une telle célérité. Deux conseillers seulement sont intervenus sur des points de détail. Il faut dire que ces comptes font plutôt bonne figure. Le budget prévoyait un excédent de revenus de 1,7 million de francs. Or, le résultat opérationnel laisse apparaître un bénéfice de 3,3 millions - soit deux fois plus que prévu. Autre nouvelle encourageante: l'intégralité des investissements réalisés en 2015 ont été financés par les fonds propres communaux.

Chargée d'examiner comptes, la commission des finances a qualifié la situation financière de la Commune de «stable». Elle n'a cependant pas manqué d'observer que le déficit de la sécurité sociale enregistre une progression spectaculaire de près de 1,3 million, que le revenu des impôts est de 500 000 francs supérieur au montant budgétisé. La capacité annuelle de la Commune à investir ou à rembourser ses dettes (marge brute d'autofinancement) a passé de 5,6 millions à 7,2 millions.

Pour le reste, les conseillères et conseillers ont chipoté sur un projet d'écrans lumineux à installer sur les grands axes de circulation à la place des panneaux métalliques actuels. Dans la foulée de son nouveau site internet, la Municipalité entendait compléter sa politique d'information à la population par quatre tableaux d'affichage dynamiques. Question de diodes, de mode noir/blanc ou de mode couleur, d'achat ou de location de matériel: jugé trop flou, le projet n'a pas emporté l'adhésion des édiles, qui, tout en étant convaincus de la nécessité de mieux communiquer, l'ont renvoyé à la Municipalité par 38 voix contre 7 et 6 abstentions.

Cette dernière séance de la législature a également fourni à Jean-Pierre Sueur, syndic, l'occasion de dresser un bilan des années 2011 à 2016 et de dégager quelques perspectives à propos de l'évolution de la Commune durant ces prochaines années. Principal défi: l'accroissement programmé de la population. Première conséquence: la construction d'un nouveau collège dans le quartier du Rionzi dans des délais extrêmement courts (les premières classes

devront être disponibles en août 2017!). Autre préoccupation: la surcharge de trafic (et les nuisances qui en découlent) ainsi que la nécessité d'introduire des mesures de mobilité douce, la saturation menaçant plusieurs axes routiers de la Commune.

Enfin, bien que cette cause soit déjà très intelligemment emmanchée, il convient de poursuivre l'intégration de la Commune dans le Schéma directeur du Nord lausannois, où elle joue un rôle prépondérant.

A l'heure des petites questions, on retiendra l'intéressante proposition de fixer un taux d'imposition communal jusqu'en 2019, sur le modèle de ce que le Grand Conseil a décidé pour le Canton. La Municipalité s'est déclarée prête à entrer en matière. On prendra également acte de l'existence d'une benne pour les «petits déchets encombrants» à la déchèterie de Manloud. Quant aux aiquilles disparues de l'horloge de la grande salle, elles ne sauraient tarder à réapparaître...

Remerciements

La Municipalité remercie M. Guillet d'avoir régulièrement pris la peine de rédiger ses Reflets du Conseil communal.

Pertinence de l'information. Ton vif et verbe précis. Mais aussi ponctualité sans faille dans la remise des textes à paraître.

Les Reflets de cette livraison seront donc les derniers qu'il nous aura livrés. La Municipalité lui souhaite une heureuse suite de vie.



La séance s'est terminée par le passage de témoin au perchoir du Conseil communal, Jean-Charles Fresquet succédant à Antoine Chamot au terme d'une année présidentielle particulièrement chargée, mais parfaitement maîtrisée.

> Joël Guillet, Secrétaire du Conseil



Assermentation

(Suite de l'Edito) En tant que municipale en charge des écoles, il a également incombé à M^{me} Hochstrasser de piloter tous les projets impliquant la Commune avec l'établissement scolaire du Mont-sur-Lausanne et, surtout, de développer l'offre d'accueil parascolaire sur le territoire communal. Compte tenu de l'augmentation régulière de la population, de l'attente des parents dans ce domaine et des contraintes légales auxquelles les communes doivent se soumettre dans ce dossier épineux de l'accueil parascolaire, M^{me} Hochstrasser s'est attelée à sa tâche avec engouement et conviction pour un résultat dont les Montaines et les Montains peuvent lui être reconnaissants.

la politique des déchets. M. Bernard Chabloz, en charge du dicastère Espaces verts et déchets durant treize années, est l'artisan du dispositif que l'on connaît actuellement sur le territoire communal. Sous l'impulsion de M. Chabloz, un nouveau règlement communal sur la gestion des déchets est entré en vigueur le 1er janvier 2013. Il permet dès à présent à la Commune de mettre à disposition de ses habitants un dispositif de gestion des déchets moderne répondant aux standards actuels. Parmi les nombreuses qualités que l'on peut reconnaître à M. Chabloz, figurent notamment son sens de la diplomatie, qui lui a toujours permis de défendre ses projets devant le Conseil communal ou auprès de la population avec conviction, tout en privilégiant le dialogue.

La Municipalité remercie encore une fois chaleureusement M^{me} Hochstrasser et M. Chabloz pour l'engagement dont ils ont fait preuve durant toutes ces années au service de la collectivité montaine, ainsi que pour la qualité des contacts qu'ils ont entretenus avec leurs collègues de la Municipalité, les membres du Conseil communal et ceux de l'Administration communale. Nous leur souhaitons plein succès pour leurs projets futurs.

Deux nouveaux collègues nous ont ainsi rejoints au sein de la Municipalité pour cette nouvelle législature, M. Philippe Somsky, du groupe Le Mont citoyen, et M. Christian Menétrey, du groupe PLR. Tous deux natifs du Mont-sur-Lausanne, ils en connaissent l'âme, son fonctionnement et ses acteurs, de par leur implication dans la vie associative locale ou leur activité professionnelle. Ils ont souhaité franchir une étape supplémentaire en se portant candidat à la Municipalité, afin d'influer davantage sur la politique communale, ce dont nous ne pouvons que les féliciter. La population montaine leur a témoigné sa confiance en les élisant à l'Exécutif communal. Nul doute qu'elle n'aura pas à le regretter au vu de la volonté d'ores et déjà affichée de nos deux nouveaux collègues de se montrer force de proposition et d'œuvrer de manière constructive aux travaux du collège municipal. La Municipalité se réjouit de la collaboration à venir avec MM. Somsky et Menétrey et leur souhaite pleine satisfaction dans leur nouvelle activité.

Jean-Pierre Sueur, Syndic

S'il est un secteur où les attentes de la population sont également très grandes, c'est celui de Votations, rappels Bureau de vote

Pour toute votation ou élection.

le bureau de vote est régulièrement ouvert le dimanche de 10h30 à 11h30, dans le hall inférieur de la salle du Conseil communal, bâtiment administratif de Crétalaison, route de Lausanne 16.

Vote par correspondance

1. Affranchir l'enveloppe et la poster de manière à ce qu'elle arrive à l'Administration communale le vendredi avant les élections à 14h au plus tard.

2. Apporter son enveloppe avant le dimanche des élections à 11h30 au plus tard, dans la boîte aux lettres extérieure de l'Administration communale.

3. Déposer son enveloppe dans l'urne installée à côté de la réception communale, du lundi jusqu'au vendredi précédant les votations/élections, de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.



La Municipalité, de gauche à droite: MM. Christian Menétrey, Sébastien Varrin (secrétaire municipal), Jacques Marchand, Philippe Somsky, Jean-Pierre Sueur, Michel Odier, André Guex, Michel Amaudruz.

Affaires communales

Conseil communal et Bureau

Lors des élections communales. en février dernier, les urnes ont rendu leur verdict et ont désigné les 65 personnes qui vont siéger au sein du Conseil communal pour la législature 2016-2021. Cette année restera comme une année historique, puisque les élections au Conseil communal se sont déroulées se-Ion le système dit «proportionnel». Pour la première fois, les candidats ont dû se présenter sous la bannière d'un groupe politique. Sur la scène communale, cinq groupes se sont annoncés: le Parti Libéral Radical (PLR), l'Entente Montaine (EM), le Mont Citoyen (MC), le Parti Socialiste (PS) et l'Union Démocratique du Centre (UDC). Les résultats du vote ont donné la répartition suivante : le PLR aura 23 conseillères et conseillers, l'EM 15 et le MC 15 chacun, 6 pour le PS et autant pour l'UDC.



Qu'est-ce que ce changement a provoqué? Tout d'abord et conformément à la volonté populaire exprimée en septembre 2011, il a permis l'émergence de groupes en provenance de tous les côtés de l'échiquier politique. Ensuite, il a obligé tous les candidats à se positionner et à afficher clairement leur orientation. Mais le changement le plus notable, qui résulte aussi de l'augmentation du nombre des habitants de la Commune, est l'implication de nouvelles personnes, puisque ce ne sont pas moins de 30 conseillères et conseillers novices qui vont siéger dans l'hémicycle (46% du Conseil a ainsi été remanié). Ces personnes vont apporter de nouvelles visions et vont contribuer à une stimulante dynamique. Elles vont aussi très certainement entraîner une polarisation nouvelle des débats.

Pour assurer le bon fonctionnement de nos institutions, de nombreux ajustements ont été nécessaires. Si aucune nouvelle fonction n'est apparue, il a fallu créer une clé de répartition équitable pour tous, conformément au résultat des urnes, tant au Bureau du Conseil que dans les commissions du Conseil communal. Lors de sa séance du 27 juin 2016 (dernière séance de la législature 2011-2016), le Conseil communal a fait preuve d'anticipation et a voté une modification du Règlement communal, afin que tous les groupes soient représentés «proportionnellement».

Ainsi, toutes les commissions du Conseil sont passées à 9 membres (7 auparavant) avec 3 PLR, 2 EM, 2 MC, 1 PS et 1 UDC. Cette clé garantit une représentation équitable de toutes les formations. De la même manière, au sein du Bureau du Conseil, un changement apparaît avec l'instauration officielle d'une rotation dans la désignation de la présidence du Conseil. Chaque président siégera pendant 1 année puis cédera son fauteuil. Le bureau du Conseil s'est constitué avec le même souci de proportionnalité.

Assumant leurs fonctions jusqu'au 30 juin 2017, les personnes élues sont les suivantes: Jean-Charles Fresquet (PLR), en qualité de président, Marie-Dominique Grobéty (EM),1^{re} vice-présidente, Catherine Roulet (MC), 2^e vice-présidente, Valérie Moreno (PS) et Roland Christeller (UDC), scrutateurs, Barbara Rochat (EM) et Claudine Testaz-Rouiller (PLR), scrutatrices suppléantes.

Ce bureau sera épaulé par un nouveau secrétaire du Conseil et un nouvel huissier communal. En effet, tant Joël Guillet que Pierre-André Jan n'ont pas désiré poursuivre leur activité comme secrétaire du conseil et comme huissier. Joël Guillet a été pendant cinq ans le secrétaire et le gardien de toute la partie administrative du Conseil communal. Il a largement contribué à son bon fonctionnement et s'est investi sans compter dans sa tâche. Il fut un soutien précieux pour tous les présidents et conseillers ainsi qu'un lien privilégié avec la Municipalité. Pierre-André Jan, que tous connaissent sous le surnom affectueux de « Pompon», a été huissier communal ces onze dernières années. Il a assuré toute la partie protocolaire et logistique du Conseil communal. Durant toutes ces années, c'est lui qui vous a accueillis à l'entrée du local de vote lors des dimanches de votation. Sa gentillesse, sa disponibilité et sa serviabilité en ont fait une figure marquante du Bureau et du Conseil, apprécié de tous. Au nom des autorités communales, j'aimerais ici exprimer à l'un et à l'autre notre plus vive gratitude et nos sincères remerciements pour leur engagement au service de notre Commune.

Pour leur succéder, deux nouveaux citoyens ont été élus par le Conseil. Notre nouveau secrétaire du Conseil communal est M. Guy de Viron, habitant au chemin de la Marchaude. Montain depuis plus de 20 ans, il connaît parfaitement la vie communale et a décidé de s'investir au service de notre Commune. Durant sa carrière professionnelle, il a notamment été rédacteur de publication. Nul doute que nous bénéficierons tous de son expérience. Notre nouvel huissier, Thomas Stringani, est arrivé plus récemment dans notre Commune. Il est domicilié au chemin des Oiseaux. Sa large expérience dans le domaine des services est la garantie d'un excellent accueil de notre population. Au nom du Conseil communal, je leur souhaite une très cordiale bienvenue parmi nous ainsi qu'une pleine satisfaction dans leur nouvelle fonction.

> Jean-Charles Fresquet, Président du Conseil communal

Ils nous quittent



Joël Guillet, secrétaire du Conseil.



Pierre-André Jan dit « Pompon », huissier du Conseil.



Fondation Les Oliviers

A l'occasion de son 40e anniversaire

Portes ouvertes

Samedi 24 septembre de 9h à 13h à la route de la Clochatte 88

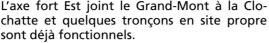
Visite de la fondation et des ateliers

Cocktail dînatoire dès 12h





L'axe fort Est joint le Grand-Mont à la Clo-



Lors du réaménagement de la place du Grand-Mont, en 1995, une courte liaison agrémentée d'une aire de jeux a été créée entre la place et le collège du Grand-Mont avec franchissement piétons de la route du Grand-Mont, intégré par rétrécissement latéral de la chaussée.

A quelque 500 mètres de là, sur le site du Mottier, dans le cadre du concours d'architecture (2008), des contraintes urbanistiques étaient émises: «Un soin particulier devra être apporté afin de bien réussir l'accrochage du complexe scolaire à l'espace rue. Une grande perméabilité aux piétons doit être prévue, un axe fort traversera la zone d'utilité publique du nord au sud, reliant le Grand-Mont au Petit-Mont. Une structure claire des espaces doit permettre de gagner facilement Poste, Administration ainsi qu'arrêts de bus de la route de Lausanne, puis l'allée de l'église ».

Entre ces deux réalisations devait s'implanter, en périphérie de la campagne de la Grange-Neuve, le cheminement Grand-Mont-Mottier. Le projet ne trouva pas l'appui nécessaire lors de sa présentation, en 1999 au Conseil communal qui refusa l'entrée en matière.

Depuis lors, quelque 35000 mouvements annuels d'écoliers s'effectuent par bus scolaires ou le long de la route cantonale entre les deux écoles (nombreux déplacements pour gym, piscine, aula, etc.) sans compter les besoins de la population résidente.

Le projet devrait être réactivé ultérieurement, lorsque, notamment, il pourra bénéficier de subventions fédérales.

> Pour la Commission société à 2000 watts, Michel Recordon



Du Grand-Mont...



... au Mottier.



Cité de l'énergie

Le Mont-sur-Lausanne

Sur la route des déchets

Les différentes adaptations de la politique de récolte des déchets de ces derniers mois, notamment celle du mois de mars de cette année, offrent plusieurs filières d'évacuation pour les déchets organiques.

Quels sont les déchets récoltés? Tous les déchets verts organiques, compostables et/ou méthanisables (gazon, tailles de haies, branches, feuilles mortes, déchets de cuisine crus ou cuits, etc.) peuvent être évacués dans l'une des filières suivantes:

Porte-à-porte. Tous les mardis, une tournée de ramassage au porte-à-porte est mise en place pour tous les déchets verts.

Seuls les déchets déposés dans un conteneur comportant le logo officiel sont vidangés. Les déchets ligneux (branches) attachés en petits fagots seront également acceptés.

La Viane, pour tous les déchets verts. Ouvert tous les jours de la semaine (7h à 11h et 13h à 17h, 19h les jeudis et vendredis) et le samedi (8h à 12h et 13h30 à 17h).

Déchèterie de Manloud. Les déchets ligneux (tailles de haies, branches de moins de 10 cm de diamètre) peuvent être acheminés à la déchèterie de Manloud.

Les déchets compostables du ménage (restes de repas, épluchures, plantes d'appartement, etc.) peuvent également être déposés à Man-

Déchèterie mobile. Tous les 2 mois, à tour de rôle dans huit secteurs prédéfinis, et en alternance un samedi (9h à 12h) et un mercredi (16h à 19h), une déchèterie mobile est installée pour quelques heures au plus proche des habitants, permettant ainsi aux personnes non motorisées d'amener tous leurs déchets recyclables.

> Vincent Porchet, chef du Service Espaces verts et déchets

Affaires communales

Maillefer: un nouveau quartier

Il a poussé en toute discrétion, sur la parcelle dite «En Bugnon» qui présente la particularité de s'étendre sur deux communes, Lausanne et Le Mont. Le quartier de Maillefer bruisse de vie depuis 2009 et poursuit un développement dont l'achèvement est prévu vers 2020.

Deux entités immobilières se sont lancées dans l'aventure pour constituer l'agencement de cet espace. La Société Coopérative d'Habitation Lausanne (SCHL) occupe le terrain lausannois avec treize bâtiments et montain avec deux immeubles, totalisant 302 logements. Et sur le Mont, Retraites Populaires a mis la main à la pâte pour aménager trois immeubles représentant 128 logements et des surfaces commerciales. Point culminant de ce quartier, une tour aux formes épurées de 55 mètres.

Le quartier construit par la SCHL forme le premier écoquartier de Lausanne. La circulation y est bannie et les voitures s'arrêtent à l'orée des premiers bâtiments. D'autres aspects écologiques sont pris en compte, comme la réduction des consommations d'eau et d'énergie ou la limitation des déchets. Tous les bâtiments sont frappés du label Minergie®.

Petit écrin de verdure. Le quartier se découvre à pied. La parcelle lausannoise jouit du Bois-Mermet, petite forêt encadrée par la rivière Petit-Flon, qui prend ensuite le nom de Louve, et par le Rionzi. Ce dernier est aujourd'hui enjambé par une passerelle qui permet de relier Maillefer à Bellevaux. La partie montaine, qui constitue le point d'entrée, est plus apprêtée, mais les places de jeux et les pelouses permettent de profiter d'espaces verts aérés entre les bâtisses.

Un quartier bien équipé. Autant de ménages doivent pouvoir trouver sur place des équipements divers, de qualité et en suffisance. On y observe sur Le Mont: la crèche Matt et Matic, un Denner, le bureau et une salle d'exposition de Green Motion (stations de recharge pour véhicules électriques), le kiosque de Maillefer, la Boucherie de Maillefer, le Restaurant Chez Tof (dès cet automne).

Sur Lausanne se côtoient la garderie de Maillefer, le restaurant Al Dente, le salon Magali Coiffure, l'onglerie-épilation DC Nails, les logopédistes Béatrice Pétremand et Nicole Urfer-Wenger, l'atelier d'art-thérapie Mosaïque ainsi que l'entreprise de menuiserie Sass'Renov.

L'histoire n'est pas finie. Une troisième phase prévue entre 2017 et 2019 sera réalisée conjointement par les deux entités immobilières et verra la construction de trois immeubles comptant 155 logements. Au final, le quartier de Maillefer se composera de 585 logements et regroupera une population de près de 1700 habitants.

«Il y a du pain sur la planche». Qui dit nouveau quartier dit nouveaux habitants. Pour beaucoup, il était exclu de vivre dans une cité-dortoir à la périphérie de Lausanne. C'est notamment pour cela que certains d'entre eux ont créé l'association Village Maillefer en 2011.

Cette association a pour but de développer les échanges entre les habitants, la cohésion sociale et de favoriser l'intégration. Cela passe notamment par l'organisation d'animations dans le quartier: «Nous sommes actuellement plutôt tournés vers Lausanne et avons participé à des activités en lien avec le chef-lieu, comme la Caravane des Quartiers en 2012», explique l'actuelle présidente, Valérie Marteil.

L'association veille aussi à l'amélioration de la qualité de vie des habitants et soutient plusieurs démarches: «Nous avons, par exemple, pu obtenir de la SCHL trois parcelles pour y planter en collectif un jardin potager. Les habitants motivés se réunissent et cultivent ensemble ». Et du côté du Mont? «L'inauguration de la passerelle en juin a permis la réunion des municipaux des deux communes, mais nous ne pouvons pas brûler les étapes. Il y a déjà beaucoup à faire dans ce jeune quartier ».

Une distinction entre les deux communes? «Le tri des déchets est la différence la plus flagrante et il n'est pas rare de voir des habitants franchir la frontière pour utiliser les containers disponibles».

Brigitte Demierre Prikhodkine



Association Village Maillefer

Maillefer 103, 1018 Lausanne

E-mail: associationvillagemaillefer@gmail.com

Pour suivre leurs activités, le blog www.avmaillefer.blogspot.ch/

La tour montaine de 17 étages.



La partie lausannoise dans son écrin de verdure.



Photographies: Brigitte Demierre Prikhodkine

Manifestation automnale de la SICNL



La Société industrielle et commerciale du Nord lausannois, basée au Mont, organise sa manifestation d'automne mercredi 12 octobre dès 18h45 à la salle de la Trémie du Moulin de Cugy

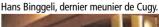
(parking à disposition). Cette soirée est ouverte au public et chacun y est cordialement invité.

Après l'apéritif de bienvenue à 18h45, où seront servis des produits locaux, et le mot de bienvenue du président Gérard Mojon, une conférence portant le titre «Une chaîne de valeurs bien vaudoise » suivra à 19h30, présentée par M. Lionel Eperon, chef du Service de la promotion économique et du commerce, Département vaudois de l'économie et du sport.

Après la discussion, la soirée prendra fin autour d'un dernier verre de l'amitié et avec la visite du Moulin commentée par Hans Binggeli, le dernier meunier à y avoir exercé.

Afin d'optimiser l'organisation, il serait préférable que chacun confirme sa présence (info@ sicnl.ch).

Armada Daniel – SICNL





N° 175 • septembre 2016

Paroisse réformée



Vous avez des enfants? Ça tombe bien, il y a la paroisse du Mont avec sa communauté vivante et chaleureuse!

Le dimanche matin, à 10h, en parallèle au culte, les enfants se retrouvent à la maison de paroisse avec des moniteurs, en 3 groupes: les petits (Eveil à la foi), les grands (Ecole du dimanche), les ados.

Quatre fois par an, nous proposons des cultes tous âges. Dans la première partie du culte, une animation particulière inclut les enfants dans la célébration. Ensuite, les enfants rejoignent la maison de paroisse (avec un des parents pour les plus jeunes), pour confectionner un bricolage qui colle au thème. Un moment sympathique où les parents tissent des liens, tout en accompagnant leurs enfants. Dès leur 3^e année scolaire, les enfants se retrouvent avec des moniteurs, pour une rencontre adaptée à leur âge.

Prochaines dates: les dimanches 13 novembre 2016, 5 mars, 7 mai, 20 août 2017. Contact: Anne Emery, 021 825 56 54

Pour les enfants de la 3° à la 6° année scolaire, en semaine, c'est le temps du Culte de l'enfance.

Chaque mardi, de septembre à avril, une équipe de monitrices reçoit les enfants à la maison de paroisse, pendant la pause de midi. Puis les enfants retournent à l'école. Chacun apporte son pique-nique. Au programme: chants, jeux, parcours de la Bible sur 4 ans, partages en groupe, préparation de la fête de Noël.

Les mardis, de 12h à 13h35 (sauf les vacances scolaires). Contact: Bluette Krug, 021 652 13 33

Une cordiale bienvenue aux petits et grands!

Alain Wirth, pasteur



Le culte de l'enfance en sortie.

Le temps qu'il a fait...

Pour les météorologues, les mois de juin, juillet et août sont les représentants de l'été. Si juillet et août ont rempli leur mission pour cette année 2016, avec une movenne mensuelle de 20,6°C pour le premier et 19,9°C pour le second, il a été nécessaire d'être très patient avec juin, les températures dépassant difficilement les 20°C. Heureusement pour lui dès le 23, avec un premier thermomètre au-dessus de 30°C, les derniers jours du mois nous ont enfin apporté les températures estivales espérées.

Dans le domaine des records, le 20 juillet, avec 30,9°C et le 14 juillet avec 15,8°C sont les extrêmes pour les températures maximales. Ce même 14 juillet avec 9,3°C et le 30 juillet avec 19,2°C détiennent les extrêmes pour les températures minimales. Cette dernière date d'ailleurs est la seule nuit considérée comme tropicale, les thermomètres étant restés tout proches des 20°C.

Si les températures sont restées largement dans la moyenne de ces dernières années, les 18 jours de pluie du mois de juin et les fortes précipitations sous forme d'orages du mois de juillet, ont fait de cet été un des plus arrosés de la décennie. Avec 353 mm cumulés, les précipitations pour l'été 2016 sont par exemple six fois plus importantes que celles calculées pour l'année 2015. Savoir toutefois que notre région a été plutôt épargnée en comparaison de Zurich et du Tessin (plus de 450 mm cumulés).

Originaire d'Amérique du Sud, on dit de lui qu'il suit la course du soleil. Il fleurit tout au long de l'été et sa taille est majestueuse. La légende raconte qu'Hélios, le dieu grec du soleil, a été noyé par ses oncles, les Titans, puis élevé dans le ciel, où il est devenu le soleil. Clytie, follement amoureuse de lui est morte de chagrin. Elle s'est alors enracinée dans le sol et transformée en fleur. Ainsi a-t-elle pu suivre chaque jour le trajet d'Hélios dans le ciel. Notre végétal «Roi» de l'été: le tournesol. Pris comme modèle par Van Gogh, le tournesol est cultivé pour ses graines oléagineuses. Torréfiées, elles sont consommées comme friandises sous le nom de «pipas». Plus

étonnant, la fleur de tournesol est étudiée par les mathématiciens qui ont découvert que les graines disposées en spirales suivant le sens des aiguilles d'une montre et de spirales inverses sont aux nombres de 21-34 ou 34-55, nombres faisant partie de la célèbre suite de Finobacci. Plus poétique, sachez encore qu'offrir un tournesol témoigne de l'admiration sans réserve que l'on porte envers le destinataire. C'est une façon de dire : «Tu es mon soleil.»

Jean-Marie Piemontesi





Concerts à l'église du Mont

Programme de la saison 2016 - 2017

Comme chaque année, suivant une tradition très appréciée des nombreux mélomanes de notre région, la Paroisse réformée, la Commune et la Société de Développement ont le plaisir de vous présenter le programme de la série de concerts à l'église du Mont, en vous v invitant chaleureusement.

Dimanche 30 octobre

Nicolas Zannin à l'orque interprétera des œuvres de Scheidt, Bach, Brahms, Frank, Hindemith

Dimanche 20 novembre

Luc Bagdassarian dirigera un concerto de Bach pour quintette à cordes et piano et une sonate de Brahms pour violoncelle et piano

Dimanche 4 décembre

Concert de l'Avent, Chœur anonyme 8, Direction Charly Torche

Dimanche 12 février 2017

Stéfanie Gurga donnera un récital de piano: Partita en mi mineur de Bach, Etudes et préludes de divers compositeurs (Prokofiev, Chopin, Debussy, Rachmaninov,...)

Dimanche 26 mars

L'Ensemble vocal Scarlatti, avec Muriel Schorno, soprano, interprétera des œuvres de Tomas Luis de Victoria et Lotti, (Renaissance espagnole)

Dimanche 30 avril

Jacques-Etienne Rouge avec un ensemble instrumental: clavecin, contrebasse et violon (le programme sera précisé ultérieurement)



La Paix du Soir

Portes ouvertes

Prestations d'aide à domicile, offre d'accueil temporaire, logements protégés de types variés, consultations spécialisées, hébergement de qualité: les structures d'accompagnement médico-sociales complètent les besoins importants - présents et futurs - en structures d'accueil. Les projections démographiques montrent clairement combien il faudra être inventif dans les années à venir.

L'Association La Paix du Soir ouvre ses portes pendant deux jours (voir dans la marge) pour présenter deux prestations particulièrement sollicitées: le Centre d'accueil temporaire (CAT) et les appartements protégés du Verger de la Longeraie.

Pour les Montaines et les Montains, ces Journées portes ouvertes seront aussi l'occasion de découvrir le tout nouveau jardin public de l'association, pour petits et grands, conçu comme un lieu d'activités et de partage pouvant répondre aux attentes de nos hôtes, quel que soit leur âge.

La direction et les collaborateurs espèrent des visites en nombre pour présenter leur travail et répondre à vos questions.

Jean-Marc Laub, Directeur



La Paix du Soir

Chemin de Longeraie 9

Journées portes ouvertes

Vendredi 30 septembre, de 16h à 20h Samedi 1^{er} octobre, de 10h à 16h





La Pétanque du Mont



Nos Paysannes vaudoises nous ont à nouveau fait l'honneur de leur présence au boulodrome. Comme d'habitude, quelques petites rencontres pour détendre l'atmosphère et déterminer le trio vainqueur.

Bien entendu et comme il se doit, entrecoupées d'un délectable Mimosa (recette secrète du club). Au bout de tout ça pourtant, il commence à faire faim. C'est alors qu'un défilé infernal et interminable de participantes se précipite pour obtenir l'aliment tant convoité de la soirée, la raclette. Servie à volonté pour les plus motivées.

Ces retrouvailles amicales et appréciées confirment que dans ce coin de pays, l'amitié festive renforce les liens. Merci à vous toutes mesdames, pour votre gentillesse et bonne humeur. Le trio vainqueur était composé de Marie-Noëlle Rosat, Linette Annen et Nathalie Betscha.

Notre société s'est fait un honneur et un immense plaisir de mettre ses infrastructures au profit de l'Association vaudoise de pétanque (AVP). Au vu de l'expérience enrichissante et motivante de l'année dernière, nous avons tout de suite accepté. C'est ainsi que durant une semaine, nous avons accueilli de jeunes joueurs et joueuses, nés entre 1999 et 2006, licenciés ou non, pour le camp d'entraînement 2016.

Encadrés par les membres du comité de l'AVP et le sympathique champion d'Europe 2013 français, Zvonko Radnic, dit «Zombie», ces jeunes talents ont été attentifs, disciplinés et très polis. Au fil des jours, ils ont exercé et entraîné les consignes et les conseils dispensés par ce trop génial et immense pédagogue qu'est Zombie. Il a su, tout au long du camp, transmettre et inculquer sa vision du jeu, son savoir-faire, son savoir-être et son expérience à ces jeunes. Ceuxci, de par l'intérêt et la motivation démontrés, le lui ont bien rendu.

Un grand merci aux instructeurs et membres de l'AVP. Merci aussi à Valérie, qui assurait l'intendance du camp à la cabane des scouts, à Cugy, ainsi qu'aux bénévoles de notre société pour leur aimable et apprécié coup de main durant cette semaine. La Société de Pétanque du Mont-sur-Lausanne est partante pour un nouveau mandat en 2017 et tout ça avec grand plaisir.

Le Comité



70° anniversaire de la SDM

Samedi 24 septembre 2016 Ouverture des festivités dès 15h

Le 70° de la SDM

La Société de Développement du Mont-sur-Lausanne (SDM) se prépare à fêter dignement son 70e anniversaire. Chacun est attendu ce samedi 24 septembre sur l'esplanade du Châtaignier pour une belle fête. Le comité a fait les choses en grand! Pour commencer, un bœuf entier tournera à la broche pendant près de 16 heures. Découpé, il sera ensuite proposé accompagné d'excellentes potatoes et de salades, à partir de 19h.

Animations offertes par la SDM pour les plus petits: une tyrolienne traversera l'esplanade, un rodéo pour les plus téméraires et des châteaux gonflables.

Les enfants occupés, les parents pourront apprécier la cuisson du bœuf tout en dégustant un verre dans les deux bars à disposition.

Le soir, soirée rock'n'roll: le groupe DADDY'O enflammera le Châtaignier en interprétant des tubes des années 1950 et 1960. On connaît ce groupe qui s'est déjà produit à la Fête de Mai.

Pour couronner la fête, la SDM procédera au tirage au sort d'une sélection des logos reçus suite au concours mis sur pied pour redynamiser le logo de la SDM. Tous

ces logos seront affichés dans la cantine.

Le comité se réjouit d'accueillir le plus grand nombre de Montaines et de Montains à ce qui s'annonce comme une très belle fête.

Alexandre Cevey



Un bœuf sur le feu...

CaniTeam

«Une école pour propriétaire de chien...»

Comment éduquer son chiot autrement que par l'autorité, la privation et quelques coups de queule bien placés?

Après quelques recherches, je découvre l'école des chiots du Mont: CaniTeam. J'y inscris sans attendre notre Médor aux cours obligatoires.

L'incrédule que je suis arrive à sa première lecon avec son toutou, évidemment ingérable. De suite, on m'explique que ces cours consistent à feinter mon chiot dans tout ce qu'il fait. Par exemple, lorsque ce minus de 8 semaines ne vient pas quand je l'appelle, je ne vais pas le chercher en le tirant par son collier! Mais je me penche et fais semblant de trouver au sol... un trésor. Miracle, Médor rapplique immédiatement et reçoit sa récompense. Et on répète l'exercice jusqu'à ce que cela devienne coutumier. Et ça marche, même avec Médor.

Audrey et Eva, nos éducatrices, m'expliquent que je vais apprendre à créer une complicité harmonieuse avec mon chiot leguel n'est pas un automate.

Les mots-clés de ces cours sont simples : connivence avec l'animal, être en paix (lui et moi), et surtout positiver.

CaniTeam! Idée géniale de deux amies très investies dans l'évolution de l'éducation canine, par déduction contre les chiens robots et encore plus contre les claquements de bottes et la gueulante que je suis.

Audrey Baur Chaubert et Eva Montgomery ont la passion des chiens. Elles ont une solide formation reconnue par l'OSAV (anciennement Office fédéral des affaires vétérinaires).

Le jeudi soir, dès 19 heures, est réservé aux cours chiots. L'endroit est habilement choisi.

En effet, un chiot sous la pluie ne peut rester trop longtemps à essayer d'éduguer son maître. Eh bien, en cas de pluie, tout ce petit monde va à l'intérieur d'une véranda.

Car les cours chiots se font dans l'enceinte du cabinet du Docteur Pascal Chaubert, vétérinaire au Mont, ou dans le jardin, lorsque la météo le permet.

Pour les plus grands, tels que Médor aujourd'hui, les cours sont organisés le lundi soir et une fois de plus Audrev et Eva s'adaptent à la météo et proposent des entraînements à l'intérieur ou en plein air.

Cours obligatoires, chiots, ados, en groupe ou personnels, la palette proposée par ces deux passionnées n'a pas de fin.

Alors si d'aventure vous ne voulez pas, ou plus, vous faire embabouiner par votre chiot ou votre chien avant pris de mauvaises habitudes, rejoignez CaniTeam dont les cours se font en français, en anglais, en allemand et en suédois... Et avec tout ça si votre «bestiole» ne comprend pas... on lui présentera Médor et ses potes!

Jeanne Bonzon



CaniTeam.ch

Audrey Baur Chaubert 079 434 71 41 **Eva Montgomery** 079 302 75 66 Chemin de la Roche 6 Le Mont







Activités de l'APé

Le programme sera indiqué dans les agendas des élèves.

Jeudi 30 juin, le magnifique cortège de l'été et la fête qui a suivi ont réuni plus de 230 enfants et leurs parents.

Un grand merci à tous les participants, à la Municipalité, au personnel, à tous les bénévoles qui se sont ainsi mis au service des enfants du cycle primaire.

Samedi 12 novembre. Troc des neiges & **Bourse aux livres & Ateliers Mangas**

9h à 13h: grand troc d'habits et de matériel d'hiver ainsi qu'une bourse aux livres pour les enfants et adolescents à la grande salle communale du Mont. Tables en location à disposition. Ateliers « Mangas » à la salle du foyer. Détails: www.apelemont.ch.

Le comité APé







Une semaine sous les étoiles



Conférence de Claude Nicollier

Le 7 octobre à 20h Aula du Collège du Mottier. Inscription obligatoire sur www.epslemont.ch Sous l'impulsion de la commission Médiathèque, l'ensemble des collèges du Mont-sur-Lausanne sera mis sur orbite la semaine du 3 au 7 octobre prochain. Placée sous le signe des étoiles, cette semaine spéciale permettra à tous les élèves de plonger dans l'univers palpitant de l'astronomie.

Les contes transporteront les petits rêveurs dans d'autres galaxies. Les plus grands, quant à eux, auront le privilège de rencontrer, non pas des extraterrestres, mais des astrophysiciens. Un stardôme, sorte de planétarium gonflable, sera installé dans l'aula et les étrangetés de l'univers surgiront sur sa voûte. De rares astéroïdes pourraient même être exposés.

Et peut-être croiserez-vous en soirée un groupe d'astronomes en herbe, télescope sous le bras, à la recherche d'un ciel pur pour y observer quelques constellations.

Voici une très belle occasion de faire se rencontrer petits et grands autour d'un projet tant cosmique qu'artistique, culinaire ou MITIC (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication).

La semaine se terminera en apothéose: l'astrophysicien Claude Nicollier offrira aux Montains une conférence pour partager sa passion de l'espace. L'entrée est gratuite. L'inscription est obligatoire, sur le site www.epslemont.ch.

Sandra Cibert Prod'hom et Murielle Henchoz



Claude Nicollier répare Hubble.



C'est si bon la dispute

Qu'est-ce une dispute? C'est, comme tout le monde le sait, une querelle, violente (de préférence, c'est plus drôle ainsi) avec conflits d'intérêts...

Toutes les escarmouches sont-elles protocolaires? Rarement, voire jamais.

S'écharper ainsi nous amène peut-être à réfléchir, intellectualiser, se remettre en question et avancer! Faut-il encore avoir cette faculté au moment précis!

L'apprentissage de l'escarmouche se façonne tout d'abord auprès des frères et sœurs. Des sujets marquants comme emprunter les chaussures à talons de sa sœur, perdre le CD du frère, mettre la table, sortir les poubelles et faire de la délation parfois sans parcimonie. Mais là, on a des juges, des censeurs: les parents lesquels à l'insu des enfants ne sont pas toujours objectifs, impartiaux voire justes!

Puis cela se corse pendant les études et au sein de son travail. Par contre ce sont encore des périodes de vie lors desquelles on se heurte en évitant toute polémique par crainte d'être jeté d'un camp.

Mais là où on s'en donne à cœur joie c'est au sein du couple. Car tout prétexte peut devenir intriguant. Qu'il est bon de se quereller car si délicieuses sont les réconciliations!

L'harmonie est souvent troublée par les oublis de l'un, comme de l'autre. Ces omissions commencent par de l'étourderie, mais lorsqu'elles s'installent au long des années, c'est plus de l'inattention et l'autre partie interprète cela comme de la négligence. C'est fou comme les années ne calment point ces rancunes devenant avec le temps, tenaces.

Puis le couple se pose quelques années et c'est là que normalement, le synchronisme nous comble. Sauf pour certains partenaires qui eux, désespérément, deviennent revanchards, censeurs et punitifs. Là, c'est déjà trop tard car l'un comme l'autre ne peut rattraper les erreurs du passé, s'amender, devenir meilleur. Et l'autre comme l'un demande rétorsion et la vendetta bat alors son plein.

Sauf pour certains, lesquels après des années de cacophonie et des emmerdes du quotidien, vivent en parfaite concordance et réapprennent à être deux. Une renaissance du couple peut-être. Car les années, le temps, les aléas de leur vie ont pris une bonne part de leur intimité, se sont approprié les mots doux et ont presque banni les gestes tendres.

Pourtant, on sait si bien que cette félicité est là, à portée de mains. Peut-être parfois un peu plus loin, mais finalement pas tant que cela

Agathe Gumy



Frédéric Hess et famille, agriculteurs et maraîchers au Mont

En passant devant la fontaine de la place de la Palud à Lausanne un jour de marché, impossible de ne pas remarquer le grand étal de la famille Hess. Depuis trente ans, tout au long de l'année, fidèlement, Marinette Hess et ses complices de marché proposent fruits et légumes aux citadins.

Pour nous Montains, nul besoin de descendre en ville pour remplir nos paniers du magnifique

choix de produits qui poussent sur leur terre. Nous pouvons nous rendre au marché à la ferme ouvert sept jours sur sept en libre-service.

Située à la Longeraie, la ferme familiale a plus de 300 ans. Elle est entourée d'arbres fruitiers, de champs de céréales et de légumes en plein air ou sous serres non chauffées, cultivés avec soin et riqueur. Frédéric Hess a repris l'exploitation il y a 6 ans et continue le travail entrepris pas ses parents Marinette et Ulrich. Frédéric Hess: «Nous proposons un large éventail de légumes et fruits frais cultivés chez nous. Des légumes anciens et remis au goût du jour. Des herbes aromatiques et des fleurs comestibles. Nous préparons également la 4e gamme, ce sont des légumes pelés, coupés, mis sous vide sans agent de conservation, prêts à être cuits. Nous faisons des sirops - fraise-rhubarbe, mélisse, fleurs de sureau –, du jus de pommes, de la raisinée et de l'huile de colza de nos cultures. Tout est fait maison ».

Des restaurateurs viennent à la ferme de La Longeraie choisir de quoi exprimer leur créativité.

Marinette Hess: «Quand on est agriculteur, il faut avoir la foi et l'espérance. Aimer son métier corps et âme, chaque jour, chaque saison.»

Stéphane Allaz

Famille Frédéric Hess

Chemin de la Longeraie 54 Tél. 078 753 05 37

Marché à la ferme

Chemin de la Longeraie 58 Ouvert 7 jours sur 7

Stands sur les marchés de Lausanne Les mercredis et samedis matin

• Place de la Palud



Boucherie de Maillefer

La Boucherie de Maillefer au Mont-sur-Lausanne a ouvert au début du mois de juin 2016. Pour réaliser son vœu d'indépendance, Omar Karkouri s'est lancé dans cette nouvelle aventure, après avoir travaillé pendant 17 ans à la Boucherie de la Croix-Blanche à Epalinges.

Il s'installe dans un local idéalement situé le long de la voie d'accès principale au quartier de Maillefer, bordé de places de parc. Il s'occupe seul de l'aménagement de sa boucherie, jusqu'au choix des finitions et de la décoration: gris anthracite pour le fond, mettant en valeur le très appétissant assortiment de viandes, dont les pièces



maîtresses sont le bœuf charolais rassis sur os et l'onglet de bœuf. On s'attarde ensuite devant un interminable étalage qui propose au visiteur de quoi combler ses envies et son appétit: la saison se prêtant au crépitement du gril, on y trouve tout pour les grillades, entre steaks, brochettes, viandes marinées ou assaisonnée, saucisses variées. S'ensuivent des plats préparés, comme les lasagnes ou les rouleaux de printemps, puis arrivent les saucissons, jambons et pâtés.

«J'offre des produits de qualité irréprochable, provenant du terroir – hormis le charolais, bien entendu, mais dont la traçabilité est assurée – et tous les mets apprêtés sont faits maison.» Omar Karkouri nous fera découvrir de nouvelles saveurs au gré des saisons.

Dès les premiers frimas, les amateurs dégusteront les saucisses aux choux ou les boudins, Noël appellera les cailles farcies au foie gras ou les dindes et chapons traditionnels. Pour satisfaire tous les plaisirs, le poisson est aussi à l'honneur les jeudis et vendredis uniquement, pour assurer la meilleure fraîcheur.

Les quelque 1700 habitants attendus dans le quartier de Maillefer en profiteront, c'est sûr... mais au fait, savez-vous que la boucherie n'est qu'à deux kilomètres du centre du Petit-Mont?

Brigitte Demierre Prikhodkine

Boucherie de Maillefer

Chemin de Maillefer 139 www.boucherie-maillefer.ch

Ouverture

Lundi à vendredi de 8h-19h Samedi de 8h-17h.



La famille Henny, arboriculteurs, agriculteurs et viticulteurs

Famille Henny Route de la Blécherette 82

Deux stands au marché de Lausanne les mercredis et samedis matin

- à droite en montant
- l'Hôtel de Ville.

• Place de la Palud, devant

• Rue de Bourg, au milieu,



Jean-Robert et Viviane Henny seraient la 9e génération d'agriculteurs à occuper la ferme, au lieu-dit «la Grange de Montricher».

Le retour du fils. L'acte d'achat de la ferme date de 1777 et le domaine comporte aujourd'hui une vinataine d'hectares de terres. Un bassin d'eau de source et de nombreux arbres fruitiers entourent la ferme.

Depuis cette année, leur fils Fernand, son épouse Aline et leur fille, Zoé, âgée d'un an, se sont aussi installés dans l'habitation. «C'est le retour du fils!» me confie fièrement son père. Fernand a obtenu un CFC et un brevet fédéral en viticulture et arboriculture. Il a aussi suivi une formation de pasteur avant de partir en mission au Kosovo et en France.

Une incroyable diversité de fruits et une qualité gustative unique. «Nous cultivons tous les fruits qui poussent en Suisse: fraises, framboises, pêches, cerises, pommes, poires, pruneaux, mirabelles, kiwis, raisins de table, etc. Nous privilégions la qualité gustative de nos fruits, car c'est le b.a.-ba dans notre métier.»

Les fraises, par exemple, sont cultivées à l'ancienne. Ici pas de tunnel, pas de butte, ni de plastique! Elles sont irriquées manuellement, le fruit en est plus dense et plus goûteux.

La famille Henny propose, entre autres, plus de 50 variétés de pommes, 15 variétés de cerises et plusieurs variétés de poires et de pêches.

Rendez-vous au marché. Le jour avant le marché, les fruits sont pesés. Les corbeilles, les sacs et les emballages pour les fleurs sont préparés. Le lendemain, départ en camionnette, à 7h. «Nous sommes quatre ou cinq personnes sur le stand de la place de la Palud et deux sur celui de la rue de Bourg.»

Alors, quelle pomme aura votre préférence? Selon Fernand, «L'Elstar» présente un bel équilibre; elle est en outre bien juteuse. La « Mélodie », l'une de leurs créations, nous offre beaucoup d'arômes. Quoi qu'il en soit, expérience faite, elles sont toutes délicieuses! Rendez-vous donc au marché, vous y ferez vos propres choix, sous les conseils amicaux et avisés de la famille Henny.

Anna Chappuis



La recette des Paysannes vaudoises du Mont

Pour ce numéro, nous avons demandé à M. Stéphane Piquet, patron de la boucherie du Grand-Mont de nous proposer une de ses recettes préférées. Il en a choisi une, simple et rapide et qui apporte du plaisir aux petits comme aux grands.

Le jambon du docteur

Pour 4 personnes

Ingrédients

- 12 à 16 tranches de jambon
- 2,5 dl de crème
- 1 càs de curry en poudre
- 4 càs de concentré de tomate
- 2 verres de porto blanc ou de madère

Préparation

Rouler les tranches de jambon dans un plat pour le four.

Dans une casserole, mélanger la crème, le curry, le concentré de tomate et le porto ou le madère et faire chauffer.

Verser sur le jambon.

Puis mettre au four à 180°C pendant 15 à 20 minutes.







De gauche à droite: MM. Cédric Mora, entraîneur assistant; John Dragani, entraîneur; Serge Duperret, président.

Le parcours insolite du FC Le Mont

Serge Duperret, président du football club Le Mont, sait que la question va tomber... Pourquoi Le Mont a une équipe de football qui fait partie des meilleures du pays? Que faites-vous là?

Un refrain bien connu du président de ce « petit » club qui bouscule la hiérarchie et qui est propulsé parmi les « grands ».

Serge Duperret: «Mais pourquoi pas! C'est un combat de tous les jours sur le terrain et en coulisses. Mais nous y sommes dans cette Challenge League de football suisse et depuis trois ans. Je le dis régulièrement aux joueurs, aux comités, aux supporters: profitons-en, c'est une chance et un honneur. Défier des équipes comme Zurich, Aarau, Servette, Xamax doit nous transcender à chaque match. Soyons-en fiers! Nous avons le plus petit budget de la ligue. Nous sommes un peu la petite épicerie face au grand centre commercial. Malgré cela, de nombreux joueurs talentueux viennent dans cette équipe qui progresse.»

Serge Duperret exprime ses opinions, parle, décide, s'emballe et cela dérange parfois. Mais avec les joueurs et les personnes qui l'entourent, il marque une page du football suisse et cela de Genève à Schaffhouse et Chiasso.

Mais qui est donc ce président?

Imprégné de sport depuis son enfance, habitué au bénévolat depuis toujours, Serge Duperret sait donner de sa personne. Certains diront que c'est parce qu'il aime ça. Oui il aime ça, en effet et ne s'en cache pas. Mais il s'y colle. Il est là, présent, dévoué, efficace. Et ça dure depuis trente ans.

Arrivé au Mont en 1987, il s'est investi sans attendre dans notre club de football. En y jouant, puis en l'entraînant et enfin en le présidant.

2009, première promotion en Challenge League. Durée un an, puis relégation. Serge Duperret n'en a pas pour autant baissé les bras, n'a pas renoncé et a continué à y croire. Et ce, malgré les cancaniers qui ricanaient, condamnaient et juraient à la perte de «son» équipe.

Au diable les détracteurs, ce président persévère et il a eu raison. Car depuis trois ans, l'équipe du Mont joue à nouveau en Challenge League. Des joueurs investis et qui ont choisi de venir jouer au Mont.

Aujourd'hui, Serge Duperret préside le FC Le Mont qui compte 330 membres, sans oublier une équipe féminine. Les comités juniors et de la première ne font plus qu'un et ce président s'est entouré de personnes averties et réalistes.

Tous expriment pourtant un regret: devoir jouer leurs «matchs à domicile» à l'extérieur. C'est que les terrains du Mont n'ont ni les normes, ni les infrastructures pour jouer à ce niveau. Tout n'a pas suivi. Baulmes les accueille, mais le public ne suit pas assez, la distance freine les supporters.

Pour Serge Duperret cela reste une belle histoire humaine qui génère tant d'émotion.

Agathe Gumy et Stéphane Allaz

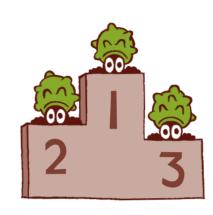




FSG Le Mont

Gymnastique enfantine (4 à 6 ans)

L'année de la Gymnastique enfantine 2015-2016 s'est terminée en beauté par un concours interne d'athlétisme et la participation à la journée jeunesse organisée aux Bergières par la FSG Lausanne-Ville.



Lors du concours d'athlétisme, les petits champions ont pu montrer les progrès accomplis lors des entraînements de course, de lancer de balle et de saut. Bravo à tous pour leur engagement et leurs « performances »!

La journée jeunesse s'est, quant à elle, déroulée le dimanche 26 juin, avec de nombreux jeux gymniques pour les enfantines, mettant, entre autres, à contribution la vitesse, la force, l'équilibre ou encore la concentration des jeunes gymnastes. Un grand merci à chaque enfant pour sa participation et son enthousiasme. La nouvelle année gymnique a repris pour les enfantines le 30 août. Les leçons ont lieu tous les mardis soir de 17h15 à 18h45 au Mottier. Chacun peut encore nous rejoindre.

> Les moniteurs Agnès Grenon et Jean-Marie Urfer

Finale vaudoise athlétisme individuel Chailly-sur-Montreux 18.6.2016

La finale des concours « Athlétisme individuel » s'est déroulée sur le tout nouveau stade de la Saussaz à Chailly-sur-Montreux le samedi 18 juin 2016.

Nos vingt-deux gymnastes qualifiés ont obtenu d'excellents résultats. Mais jugez vousmêmes:

- Elodie Menétrey, médaillée d'or et championne vaudoise catégorie 16-17 ans
- Kevin Ray, médaillé d'or et champion vaudois catégorie écoliers 10-11 ans
- Noémie Saugy obtient une médaille de bronze
- Louis Urfer, Jérémy Barraud, Martin Plattet, Nahel Kivuila et Noah Kivuila obtiennent chacun une distinction.

Ce fut donc une très belle journée. Vivement la prochaine saison d'athlétisme...

Dorys Stucki Présidente technique et coach JS



Soirées de gym

La FSG Le Mont organise ses traditionnelles soirées de gym, le vendredi 25 novembre à 20h et le samedi 26 novembre à 14h30 et 19h30

(attention à ce nouvel horaire!)

Cette année, en une quinzaine de productions, les gymnastes emmèneront les spectateurs dans la forêt...

Que chacun vienne vivre ces soirées et en applaudir les acteurs comme il se doit.

Information billetterie

Ouverture: samedi 19 novembre de 9h à 12h et de 13h30 à 15 h Prix: adultes Fr. 17.- / enfants (jusqu'à 16 ans) Fr. 10.-Lieu: salle de gymnastique du Mottier



Agenda

Nos chers jubilaires

50 ans de mariage

M. et M^{me} Ernst et Anne-Marie Walther Route de la Blécherette 32

 $\mathbf{M}.$ et \mathbf{M}^{me} Jean-Philippe et Simone Debély Chemin des Corjons 11

M. et M^{me} Edgard et Gisela Räber Chemin du Saux 24

60 ans de mariage

M. et M^{me} Jean-Pierre et Anna Favre Chemin de Champ-Soleil 8

M. et M^{me} Bernard et Liliane Beney Chemin du Saux 31

M. et M^{me} Fritz et Jocelyne Herpich Route de Penau 28

90 and

Mme Liliane Roulin EMS La Paix du Soir M. Henri Dupuis Route des Martines 70 M. André Belet Rue du Village 6 M. Philipp Brunschwiler Ch. de Longeraie 11



M. et M^{me} Ernst et Anne-Marie Walther.



M. et Mme Bernard et Liliane Beney.



M^{me} Liliane Roulin, son fils et ses filles.



M. André Belet.



M. et M^{me} Edgard et Gisela Räber.



M. et M^{me} Fritz et Jocelyne Herpich.



M. et M^{me} Henri et Anna Dupuis.



M. et M^{me} Philipp et Margot Brunschwiler.

Numéro 176

- Parution
 Fin novembre.
- Remise des contributions 25 octobre.
- Adresse greffe@lemontsurlausanne.ch





Septembre

70e anniversaire SDM

Sa 24, dès 15h, esplanade du Châtaignier *Société de Développement* (voir p. 9)

Visite du Centre d'accueil temporaire et appartements protégés du Verger de la Longeraie Ve 30, de 16h à 20h et sa 1er octobre de 10h à 16h, EMS La Paix du Soir (voir p.8)

Octobre

Conférence Claude Nicollier

Ve 7, 20h, Aula du Collège du Mottier B *EPS* (voir p. 11)

Conférence «Une chaîne de valeurs bien vaudoise»

Me 12, 18h45, Moulin de Cugy, SICNL (voir p.6)

Concert à l'église

Di 30, 17h, Nicolas Zannin, orgue, *Comité des concerts* (voir p. 8)

Novembre

Bourse aux livres et troc des neiges Sa 12, 9h-12h, *Apé* (voir p. 10)

Concert à l'église

Di 20, 17h, concerto Bach et Sonate Brahms, *Comité des concerts*

Soirées de gym

Ven 25 à 20h, sa 26 à 14h30 et 19h30, nouvel horaire, FSG Section Le Mont (voir p. 15)

Décembre

Fête de la St-Nicolas

Sa 3, 09h, cantine du Châtaignier, *Société* de Développement

Concert à l'église

Di 4, 17h, Concert de l'Avent, Chœur anonyme 80, Comité des concerts

Impressum

Administration

Josika Freymond, 021 651 91 91 greffe@lemontsurlausanne.ch

Municipal responsable Michel Amaudruz

Accompagnement éditorial et coordination générale Delacrétaz & Associés, Lausanne

Maquette et dessins Atelier UBU, Lausanne

Archives des 4 Coins Voir sur le site communal

mpression

Hauswirth Imprimeurs, Le Mont